

Industrie : Le groupe suisse Cicor en passe de reprendre Eolane, acteur important de l'industrie de la défense française

Category: 2020-2030,Actualités,Armement

7 avril 2025



Commentaire AASSDN : A l'heure où la France déclare vouloir réindustrialiser son économie, renforcer sa souveraineté et son effort en matière de défense, il paraîtrait incohérent que cette PME stratégique soit rachetée par une entreprise suisse dont le gouvernement, sous les pressions américaines, a choisi d'équiper son armée de l'Air de *F35* plutôt que d'avions *Rafale*.

Le Tribunal de commerce de Paris a analysé, le lundi 31 mars, les offres de reprise des activités françaises du groupe électronique angevin *Eolane* par *Synov* et *Cicor*. Son verdict est attendu pour le 18 avril.

Le groupe français *Eolane* est un acteur majeur de la sous-traitance électronique dans les secteurs de la défense, de l'aéronautique et de l'industrie. L'entreprise emploie 2 400 salariés, dont 1 000 en France, répartis sur plusieurs sites industriels. Elle traverse des difficultés et fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire. Deux offres sont en lice : celle du français *Synov* et du suisse *Cicor*. Les syndicats soutiennent le groupe suisse *Cicor*, qui propose un plan qui permettrait de sauvegarder plus d'emploi. *Synov* ne s'intéresse qu'à une partie des sites, alors que *Cicor* propose de reprendre cinq usines françaises et les deux unités marocaines.

Cette affaire s'inscrit dans un contexte où la France mise sur le renforcement de son industrie de défense pour répondre aux nouveaux enjeux géopolitiques. Le gouvernement s'est engagé à

augmenter massivement le budget militaire, et le rôle d'*Eolane* dans la fabrication de composants électroniques critiques soulève des questions de souveraineté industrielle. Trente pour cent de l'activité d'*Eolane* est dédiée à des clients défense (*Thales*, *Airbus* ou *KNDS*). Si *Cicor* l'emporte, une entreprise stratégique française passerait sous pavillon suisse, accentuant la dépendance du pays à un acteur étranger dans un secteur sensible.

La possible reprise d'*Eolane* par un groupe suisse pose ainsi une problématique plus large : comment conjuguer restructuration industrielle et maintien d'une autonomie stratégique dans les secteurs clés, alors que la souveraineté technologique dans le secteur de la défense devient un enjeu majeur pour la France et l'Europe ?

Jean-Bertrand JOHNSON

Club Droit de l'AEGE

Jeudi 03 avril 2025